

CAISSE DES DEPOTS – BANQUE DES TERRITOIRES

FINANCEMENT DE PRETS TRAVAUX PERSONNES PHYSIQUES

Nature aide	Prêt ACV pour les travaux de résidentialisation et portage foncier
Public cible	OPH/ESH/SEM/SPL/SPLA/EPF/EPA/COLLECTIVITES LOCALES/EPCI/Opérateurs de droit privé
Zonage	Action Cœur de Ville
Outils mobilisables et financement	<p>Modalités de l'aide Durée du prêt de 5 à 15 ans maximum pour les travaux de résidentialisation et portage foncier et de 5 à 20 ans maximum pour les travaux de requalification urbaine (voiries, réseaux). Taux révisable basé sur le taux du livret A + 0,6</p> <p>Autres outils Le prêt concerne des opérations complémentaires à celles de réhabilitation/requalification des logements. Il peut être associé aux autres dispositifs</p>